

Le centre de ressources



dont il prendra note par écrit pour compléter ses travaux). Les postes sont utilisés aussi à la remédiation, à travers des didacticiels disponibles ou à acquérir et à travers les outils disponibles en ligne (dûment référencés sur la machine). Enfin, ils serviront éventuellement en journée pour des projets personnels.

« Chaque élève doit être accompagné au mieux. Nous devons développer le secteur de l'aide aux élèves. Il s'agit d'un travail d'accompagnement, qui est différent du travail de surveillance. »

Bernard Lagaille

Un lieu de référence pour la division

Le centre de ressources, s'il en est le cœur, est bien aussi inscrit dans un dispositif plus global qui autorise l'adaptation à chaque élève et la réponse à ses questions ou difficultés

Développé dans une salle rapidement accessible aux élèves lors des études du soir, on peut y délimiter quatre zones, répondant aux besoins alors exprimés :

Expliquer/motiver

C'est le pôle de l'adulte, à qui sont posées les questions diverses. En ce qui concerne d'abord les contenus : dans ce cas, il préférera renvoyer l'élève vers un livre parascolaire ou une fiche de remédiation, voire un didacticiel. À cet effet, il aura toujours sous la main des ressources réservées qui ne sont jamais prêtés et ne sortent jamais de la salle. Il n'expliquera lui-même à l'élève que s'il est alors disponible — ce qui n'est pas toujours évident un soir d'étude — ou s'il en a la compétence.

L'adulte sera ensuite amené à donner des conseils méthodologiques, à propos de la prise de notes, du mode d'apprentissage des leçons. Enfin, il interviendra au plan de la relance de l'élève qui se présentera ici pour échanger courtoisement avec une tierce personne : encouragement, voire médiation (stabilisation d'un élève suite à un problème en étude).

Comprendre

C'est le coin de travail individuel pour les élèves que l'on gardera le temps d'une remédiation, afin que l'adulte puisse contrôler la bonne compréhension ou répondre à de nouvelles questions que se pose l'élève !

Consulter

Un plateau permet d'ouvrir les grosses encyclopédies " papier " dont on dispose, des atlas, le Quid, des dictionnaires. On pourra placer également ici

Les modes d'action de l'animateur

- ◆ Explication directe à l'élève (ou "face à face pédagogique")
- ◆ Renvoi à une ressource (bien connaître ses outils disponibles)
- ◆ Le renvoi à un camarade disponible
- ◆ La réponse reportée (parce qu'elle demande du temps, ou une préparation) lors d'une permanence ou d'un temps de midi
- ◆ Parfois l'orientation de l'élève vers un entretien pédagogique structuré (qui sera pratiqué par l'animateur ou une autre personne-ressource, responsable de niveau ou maître d'internat) si l'animateur sent que la difficulté ne relève ni des contenus ni de la méthode

une documentation de base concernant l'orientation. L'adulte n'intervient en principe pas sur cette zone en libre accès, sauf à y avoir un œil.

Ordinateurs

Coin dit " informatique ", pour la mise en forme de textes, de cours, pour la consultation des encyclopédies numériques (Hachette et Universalis — dans ce cas, on n'imprime pas : nous ne sommes pas là dans la recherche documentaire réservée au CDI, mais dans l'information encyclopédique manquant que l'élève vient chercher là et

L'accès au centre de ressources

- L'élève doit auparavant avoir épuisé les autres ressources à sa disposition :
 - ses propres documents (consulter la page de cours de référence, l'index en fin de livre, un dictionnaire)
 - un camarade (information rapide en salle d'étude ou temps de binôme)
 - l'adulte présent
- L'accès au centre de ressources lors des études se fait par billet horodaté signé de l'éducateur.
- Les heures d'ouverture :
 - études du soir
 - de 13 h 00 à 14 h 00
 - après le dîner
 - sur rendez-vous pendant les permanences, pour l'accompagnement de journée.

